Edition n° 1165
Mercredi 22 octobre 2008

Chronique de l'autre mercredi sur deux

PROBLÈMES FREENAUTES : GROS BIDES

Cette semaine, dans notre chronique de l'autre mercredi sur deux consacrée aux problèmes freenautes, en partenariat avec Freenews, nous allons nous attarder sur les services les moins intéressants et/ou compétitifs de notre FAI préféré ; les dignes successeurs du service Téléphonie Premium (mais si ! souvenez-vous !). Une chronique spécialement dédiée à nos amis amateurs de l'inutile ou facturophiles dans l'âme... bonne lecture !

Freeaphonie

C'est en toute confidentialité que Free a récemment retiré de sa boutique en ligne son téléphone wifi permettant d'accéder à la freephonie, plus connu sous le surnom de White. Celui-ci permettait de téléphoner aux tarifs Freebox à partir de n'importe quel point d'accès wifi public, ainsi que depuis les hotspots Freephonie proposés par les Freebox HD.

Bien que le téléphone hybide wifi-GSM, le Black, reste encore disponible (pour combien de temps ?), cette mesure vient entériner encore un peu plus l'échec commercial qu'a été le lancement des freephones. Chers et de qualité médiocre, ceux-ci n'étaient pas en mesure de rivaliser avec les modèles plus évolués proposés dans le commerce, et notamment à la concurrence chez feu N9uf Telecom. L'instabilité du SIP proposé par Free ainsi que ses restrictions vers de nombreux numéros taxés ou à l'international n'ont pas aidé l'offre...

Si les bidouilleurs peuvent toujours se débrouiller pour télécharger les certificats sur leur propre téléphone compatible, pour pouvoir exploiter le réseau Freephonie, le commun des mortels est condamné à se passer de freephonie nomade. Free pourrait peut-être envisager de laisser tomber ce système de certificats, et ne laisser passer que les connexions vers le domaine freephonie.net via cette connexion...

Pour finir, que dire des possesseurs de freephones, laissés à leur triste sort sans aucune communication ?

Télé Sith, le côté obscur de Free !

Les télésites sont un autre exemple de fonction ayant du mal à trouver son public. Un HTML particulièrement ardu à coder et peu permissif, de nombreux bugs incompréhensibles ainsi qu'un hébergement en IPv6 obligatoire, ont rendu le service terriblement compliqué à exploiter pour les développeurs.

Récemment, la possibilité d'utiliser une chaîne du bouquet Freebox TV Basic dans un télésite a donné lieu à un petit sursaut d'activité. Par ce moyen, on peut imaginer une interface Freebox TV entièrement repensée, ou des guides de programme pour les chaînes qui n'en disposent normalement pas. Néanmoins, il y a fort à parier que cette possibilité, porte ouverte à tous les usages détournés, risque de déplaire aux chaînes, en particulier celles s'étant déjà déclarées allergiques au service multiposte...

Ce qui est certain c'est que l'interface de sélection des télésites est particulièrement imbuvable pour un utilisateur standard. A moins de savoir précisément ce qu'on cherche (et encore...), il est désagréable de naviguer au hasard entre les sites-test et les sites sans intérêt pour tomber sur les rares perles du service... pourquoi pas une sélection de bons sites par l'équipe de Free, à la manière de la page d'accueil de Dailymotion ? Sans ce genre d'évolutions, le service est condamné à rester le terrain de jeux d'une audience avertie et confidentielle.

Plus, plus, un p'tit peu plus...

S'il est une fonction dont l'intérêt semble plus que douteux à nombre d'entre nous, il s'agit bien des Services Plus Freebox. Pour info, pour 9,99 euros par mois en plus de l'abonnement, cette option vous donne droit à une installation à domicile de la Freebox, une licence à McAfee Internet Security, ainsi qu'un accès VIP à la hotline de Free et une assurance pour la Freebox.

Il convient d'abord de rappeler qu'une licence seule pour McAfee coûte environ 60 euros par an, soit 5 euros par mois. Difficile de comprendre une telle différence de prix, donc. Facturer l'installation de la Freebox n'est déjà pas une pratique très logique, mais de plus, pour une installation de 30 minutes maximum une seule fois lors de l'abonnement à Free, on se demande ce qui justifie de payer un abonnement tous les mois pour cela ; une facturation unique à la prestation serait plus logique.

On passera outre l'éthique douteuse constituant à commercialiser un accès hotline prioritaire. Le service après-vente, étant un droit de chaque consommateur, ne devrait pas faire l'objet de tels privilèges... le même raisonnement étant plus ou moins valable aussi pour l'assurance de la Freebox (après tout, la Freebox appartenant à Free et non au client, Free est-il réellement en position de vendre une assurance pour un bien qui lui appartient ?).

Nombreux sont les clients, débutants ou effrayés, se laissant berner par les Services Plus de Free ; mais force est de constater que cette option, en l'absence d'argument commercial vraiment convaincant, est plutôt à éviter.

N'hésitez pas à nous faire remonter d'éventuels problèmes sur **assistance (at) aduf.org** ou encore sur les forums techniques de l'**AdUF** ou de **Freenews**.

A dans deux semaines !

Au format PDF, cette newsletter est cliquable. Les mots en gras cachent des liens hypertextes. Passez la main Acrobat Reader sur l'un de ces mots, un W apparaît. Cliquez. Vous êtes sur Internet ;-)
Toutes les marques de commerce, marques de service, logos et autres marques qui pourraient apparaitre dans cette newsletter appartiennent à leurs propriétaires respectifs.

ASSOCIATION DES UTILISATEURS DE FREE
ADUF Newsletter